

# Des travaux pour protéger la biodiversité

**Pier-Olivier Gagnon**

*Le vendredi 19 octobre 2018, 7h00*

[pogagnon@lechodemaskinonge.com](mailto:pogagnon@lechodemaskinonge.com)



*Le Comité ZIP réalisera d'importants travaux pour faciliter la libre circulation du poisson entre l'autoroute et le lac Saint-Pierre.*

Crédit photo : Photo gracieuseté

**Plaine inondables du Lac Saint-Pierre**

**ENVIRONNEMENT.** Le Comité de la zone d'intervention prioritaire (ZIP) du lac Saint-Pierre entreprendra, lors des prochains jours, d'importants travaux d'aménagement faunique dans la plaine inondable du lac Saint-Pierre.

Ces travaux sont devenus nécessaires puisqu'au cours des dernières décennies, les activités humaines et la construction de l'autoroute 40 ont causé la perte et la fragmentation de divers habitats dans le littoral du lac Saint-Pierre.

C'est pourquoi l'équipe du Comité ZIP procédera à la création de concepts d'aménagement et à la réalisation de travaux dans une quarantaine de marais identifiés prioritaires.

«La plus grosse partie du travail touche des marais qui ont été créés dans les années 70 pour la sauvagine. La problématique, c'est que le printemps, l'eau et les poissons entrent dans ces marais et les poissons restent pris. Ils ne peuvent pas sortir, car il n'y a pas de liens entre ces marais et le lac Saint-Pierre. Notre rôle sera de relier les marais entre eux et vers le lac Saint-Pierre. Ces milieux sont essentiels au maintien de la santé et de l'intégrité des écosystèmes aquatiques de la région. On a fait sept marais l'an dernier et ça fonctionne super bien. On veut donc tout reconnecter ça ensemble», souligne Louise Corriveau, directrice générale du Comité ZIP du lac Saint-Pierre.

De plus, dans le secteur de la Pointe-à-Caron, le comité rétablira la connectivité de trois fossés piscicoles parallèles. «Lorsque le canal artificiel de la Pointe-à-Caron a été creusé, la terre a été déposée de part et d'autre. C'est un peu le même problème que dans les marais. Les frayeurs hâtifs comme la perchaude passent le printemps pour regagner leurs habitats de reproduction et ils restent prisonniers quand l'eau quitte. On va retirer les sédiments qui empêchent d'établir un lien vers le canal de la Pointe-à-Caron», ajoute Mme Corriveau, en précisant que toutes les autorisations environnementales ont été obtenues au préalable. Au même moment, l'organisme prévoit aussi remettre en état un ponceau.

Enfin, à l'ouest de la Piscine Simard, une zone de prairie humide fera également l'objet de travaux. Sa connectivité avec le lac Saint-Pierre est toutefois limitée par une ancienne route non pavée et une forte accumulation de sédiments. À cet effet, plus de 500 mètres de fossés piscicoles seront creusés pour redonner accès à 16,1 hectares d'habitats propices aux frayeurs hâtifs, dont la perchaude et le grand brochet. Les travaux permettront d'assurer une libre circulation du poisson et de retirer les débris présents dans l'eau près de l'embouchure du cours d'eau.

Ces travaux estimés près de 200 000\$ seront réalisés à l'aide d'une pelle mécanique et de machinerie lourde, du mois d'octobre 2018 à juin 2019, sur les territoires de Maskinongé, Louiseville et Yamachiche.

Le Comité ZIP prévient la population que ces trois chantiers affecteront les activités de chasse dans les secteurs concernés. «On a des chasseurs à la sauvagine et au chevreuil à ces endroits. On a attendu un peu plus tard en septembre pour au moins laisser la première semaine de chasse se dérouler normalement sans trop de dérangement, mais on devrait commencer ces jours-ci», conclut Louise Corriveau.

L'été prochain, le Comité ZIP du lac Saint-Pierre a déjà prévu planter une importante quantité d'arbres et d'arbustes pour remettre en état les lieux des travaux.